

DEVENIR ECO-CONSEILLER.ÈRE

Formation en alternance

Période: janvier 2021 - mars 2022

Durée: 16 modules de 2 jours
+ 2 modules de 3 jours en résidentiel
+ 3 journées complémentaires
+ 15 heures « à la carte »
+ 15 heures d'exercices d'intégration
+ 2 demi-journées d'e-learning
+ 25 jours en intra-entreprise

Lieu: Mundo Namur Rue Nanon, 98
5000 Namur

Vous voulez acquérir des outils et des méthodes de gestion de projets environnementaux. Vous voulez contribuer à faire évoluer votre organisation. Vous voulez comprendre les enjeux du développement durable et de la transition. Devenez éco-conseiller ! Cette formation de 15 mois en alternance vous permet d'allier formation théorique et projet environnemental de terrain.

LES OBJECTIFS

En tant qu'éco-conseiller.ère, vous serez en mesure de :

- ✓ Repérer les **enjeux environnementaux** au sein d'une organisation,
- ✓ Développer une **communication** positive et engageante,
- ✓ Gérer, animer et mobiliser **une équipe** sur des questions environnementales,
- ✓ Identifier les **acteurs clés** pour initier un projet environnemental,
- ✓ Mettre en œuvre des **outils** de gestion environnementale,
- ✓ Piloter un **projet interne** de développement durable.

LA METHODE

- ✓ Vous assistez à des **cours et séminaires**, animés par des professionnels de l'environnement, de la gestion de projet et de la communication, qui combinent théorie, études de cas, exercices pratiques et visites sur site.
→ 345 heures réparties en 16 modules de 2 jours (vendredi-samedi), 2 modules de 3 jours en résidentiel, 3 journées complémentaires, 15h « à la carte », 15h d'exercices d'intégration et 2 demi-journées d'e-learning.
- ✓ Vous menez un **projet environnemental** sur votre lieu de travail, en partenariat avec votre employeur (min. 25 jours).
- ✓ Vous bénéficiez d'un **accompagnement individualisé** tout au long de la formation.

LES PARTICIPANTS

Vous êtes un groupe de 12 à 18 personnes, en activité professionnelle, titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Quels projets ont-ils menés ?

Près de 1000 éco-conseillers se sont déjà formés à l'Institut Eco-Conseil. Parmi eux, ceux qui ont suivi le programme en alternance ont développé des actions concrètes au sein de leur organisation :

- ✓ Mise en place d'une éco-team,
- ✓ Développement d'un projet pilote en faveur de la biodiversité,
- ✓ Gestion des déchets sur le site de production,
- ✓ Management d'une labellisation environnementale,
- ✓ Mise en œuvre d'un plan d'action public (Plan Maya, Agenda 21...).

Retrouvez leurs témoignages sur www.eco-conseil.be et sur notre page 



LE PROGRAMME

- > Un **volet environnemental** sur 25 jours pour :
 - ✓ Cerner les enjeux environnementaux globaux et locaux,
 - ✓ Appréhender le métier d'éco-conseiller.ère, son rôle, ses limites, son réseau,
 - ✓ Acquérir des outils de gestion environnementale en matière d'énergie, de déchets, d'aménagement du territoire et de mobilité, de biodiversité, d'alimentation et d'agriculture.
- > Un **volet communication et gestion du changement** sur 16 jours pour :
 - ✓ Acquérir une méthode de gestion de projet,
 - ✓ Améliorer ses techniques de communication interpersonnelle,
 - ✓ Animer une équipe et gérer des projets participatifs,
 - ✓ Définir des messages mobilisateurs,
 - ✓ Intégrer des outils de négociation.
- > Un **projet environnemental** à mener sur votre lieu de travail, en 180 heures minimum (càd min. 25 jours), pour mettre en oeuvre immédiatement les connaissances et compétences acquises pendant la formation.
- > Un **module « à la carte »** pour s'enrichir de lectures, de conférences... liées au métier.
- > **5 séances d'intervisions**, d'échanges et de formalisation de pratiques + 15h d'exercices d'intégration + des séances d'accompagnement individualisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

PÉRIODE : Janvier 2021 - Mars 2022

HORAIRES : Vendredi et samedi consécutifs, généralement une semaine sur deux, 15h d'exercices d'intégration à la maison, 15h « à la carte » et deux sessions de trois jours en résidentiel (du jeudi au samedi).

DATES	Janvier	8-9 et 22-23	Octobre	1-2, 15-16 et 28-29-30 ^(*)
	Février	12-13 et 25-26-27 ^(*)	Novembre	19-20
	Mars	12-13 et 26-27	Décembre	3-4 et 17
	Avril	16-17	Janvier	7
	Mai	7-8 et 21-22	Février	4
	Juin	4-5 et 18-19	Mars	18 et 28-29-30-31
	Septembre	3-4 et 17-18	Avril	2

^(*) résidentiel

CONDITIONS FINANCIÈRES

- ✓ 3.000 euros – tous frais compris (réduction possible en cas de projet personnel)
- ✓ Formation agréée par le Congé-éducation payé.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Participation à l'une des séances d'information préalables organisées par l'Institut Eco-Conseil à Namur ou à Bruxelles.

Ces séances sont prévues à Namur (vendredis 11/09 et 18/9 à 18h) et à Bruxelles (samedis 3/10 et 10/10 à 9h30).

Informations et inscription aux séances d'information sur : www.eco-conseil.be/formation-en-alternance.

Votre inscription sera ensuite effective sur acceptation d'un dossier de motivation intégrant un projet environnemental pour votre organisation, à remettre à l'Institut Eco-Conseil pour le 30 octobre 2020.

CERTIFICATION

Le certificat d'éco-conseiller.ère est délivré sur base de la réussite d'une épreuve intégrée devant un jury de professionnels.

La formation est conforme au décret de la Région wallonne pour la subvention et le maintien d'un éco-conseiller en commune .

CONTACT

Frédéric Lombart, coordinateur de la formation en alternance

frederic.lombart@eco-conseil.be
081/39 06 77

Institut Eco-Conseil
Mundo Namur
Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

www.eco-conseil.be
Suivez-nous sur  